

FUMER TUE... L'ENVIRONNEMENT !



CIGARETTE/E-CIGARETTE : QUELLES DIFFÉRENCES POUR LA SANTÉ ET POUR L'ENVIRONNEMENT ?

▪ Cigarette

Nous constatons tous que les mégots recouvrent le sol de nos villes : environ 40 milliards de mégots sont jetés par terre, en France, chaque année.

Ces mégots verront deux futurs possibles pour leur fin de vie :

- Les mégots jetés en ville sont, soit captés par un système de propreté mis en place par la ville, soit emportés par les eaux (pluie, lavage) jusqu'au prochain égout. Dans ce deuxième cas, ils seront captés par des stations d'assainissement, qui ne sont pas équipées pour les filtrer ou les traiter. Ils seront alors, avec leurs composants chimiques, incinérés, enfouis ou renvoyés dans la nature, et iront jusqu'à nos mers et océans.
- Quant aux mégots jetés dans la nature, ils seront lessivés et/ou emportés par les pluies par le réseau hydrographique jusqu'aux océans.

Les mégots mettent plus de 10 ans pour se dégrader complètement et polluent chacun 1 M3 de neige ou 500 litres d'eau, obtenant ainsi la troisième place du déchet le plus mortel pour la biodiversité marine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Bien qu'ayant fortement l'aspect de fibre de coton, un filtre de mégot est en réalité constitué d'acétate de cellulose, un plastique qui met une dizaine d'années à se dégrader.

De plus en plus d'associations et de start-ups proposent de nouveaux systèmes de collecte et de recyclage des mégots. C'est le cas de Greenminded, d'ÉcoMégot et MéGo. Une fois ramassés, les mégots sont dépollués et transformés en plaques d'acétate de cellulose, une des substances du filtre de la cigarette, pour fabriquer du mobilier urbain, des cendriers, du matériel de construction, etc. La collecte est également valorisée par le Challenge #Fillthebottle. L'objectif est de prendre une bouteille et de ramasser, avec des gants, les mégots que l'on voit au quotidien, pour ensuite les envoyer dans un centre de recyclage.

Au-delà des problèmes environnementaux, la consommation de tabac représente un risque important pour la santé. Les cigarettes contiennent plus de 4000 substances (phénols, arsenic, résidus de pesticides, etc.), dont certaines sont cancérigènes. L'absorption de nicotine, combinée au geste, engendre une dépendance physique, psychologique et/ou comportementale, et ce dès la première cigarette fumée. Les risques sont multiples : maladies cardiovasculaires, cancer du poumon, problèmes respiratoires, etc. Ce risque dépend bien-sûr du nombre de cigarettes consommées quotidiennement, mais également de l'ancienneté de son tabagisme. Il n'existe pas de seuil en-dessous duquel fumer ne représente pas de risque.

Quelles solutions ? Le plus simple est, bien-sûr, de ne pas jeter ses cigarettes dans la nature et de ne pas fumer dans un espace clos. Que l'on soit fumeur ou non, il convient dans tous les cas d'aérer tous les jours son intérieur pendant quelques minutes, et si possible en dehors des heures où le trafic est le plus important. C'est le moyen le plus simple pour assainir l'air intérieur.

- **E-cigarette**

Le liquide est composé de propylène glycol et/ou de glycérine végétale (qui servent à produire la vapeur inhalée), de substances aromatiques variées, d'un peu d'alcool et/ou d'eau purifiée. Le liquide peut contenir ou non, de la nicotine à différentes concentrations. Les produits toxiques sont beaucoup moins nombreux que dans les cigarettes traditionnelles et on les y retrouve en concentrations moins élevées. L'augmentation de l'usage de l'E-cigarette ces dernières années en France, peut en partie s'expliquer par le fait qu'elle puisse constituer une aide pour arrêter ou réduire sa consommation de tabac.

Bien que la cigarette électronique soit considérée comme moins nocive que la cigarette traditionnelle en regard de la santé humaine, elle n'est pas exempte de toxicité, notamment par contact des liquides à vapoter avec les yeux ou la peau car ils sont toxiques. Elle aurait malgré tout un impact environnemental non négligeable. Les cigarettes électroniques contiennent du plastique, du métal et une batterie qui nécessite de l'électricité pour fonctionner ou des piles jetables, selon les modèles. De plus, aucune instruction d'élimination concernant les piles, batteries, atomiseurs, cartouches n'est donnée aux consommateurs pour assurer le recyclage.

NETTOYAGE ET CLEAN-UP DES MÉGOTS

De nombreuses personnes, clubs et associations se mobilisent à leur échelle, pour nettoyer espaces publics et naturels des mégots jetés par incivilité.

Toutes les actions sont louables et bénéfiques pour notre environnement. Il faut cependant penser à sa propre sécurité lors des collectes car les mégots sont bien des produits toxiques. Il faut donc s'équiper avec des gants de protection pour éviter les contacts avec la peau.

De nombreuses personnes collectent tous les jours des mégots sur les trajets ou lieux de vie quotidiens. Cela pose la question du meilleur recyclage et de sa propre sécurité :

- Le meilleur recyclage est celui qui traite les composés chimiques, mais c'est peu courant, hormis dans les établissements équipés de cendriers - bornes affiliés à un service de retraitement comme Ecomégot. Vous pouvez y déposer vos mégots. A défaut, les mégots doivent être incinérés, c'est-à-dire par le circuit de vos déchets ménagers et de votre poubelle « noire ». Si vous collectez les mégots dans un contenant qui pourrait être recyclé (bouteille d'eau, de soda...), pensez à vous laver les mains et ensuite à mettre les mégots dans une poubelle, puis rincez rapidement le contenant avant de déposer celui-ci dans le bac à recyclage adéquat.
- Pour votre santé, penser à vous doter de gants (caoutchouc ou semblables à ceux des professionnels de santé), ou à défaut d'un sachet plastique qu'on utilise comme protection évitant le contact direct avec la main, puis comme récipient de stockage. Il suffit de jeter le sachet dans une poubelle classique en fin de journée.

SOURCES :

http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/15/2019_15_0.html

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/pollution-megots-cigarettes-brune-poisson-recoit-industriels-du-tabac>

<https://www.ofdt.fr/statistiques-et-infographie/tableau-de-bord-tabac/> <https://www.stop-tabac.ch/fr/>

<https://ecomegot.com/> <https://www.greenminded.fr/> <https://me-go.fr/>

